

**CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES**

Back Office Financier

C.CLAVEL : 04 72 60 78 38

M.ALBAYRAK : 04 72 60 24 72

M.RIVIERE : 04 72 60 24 17

**EMAIL** : CERA-L-DPT-BACK-OFFICE-FINANCIER@cera.caisse-epargne.fr

**LYON, le 17 décembre 2025**

UTI : 969500VR2NA6ANMTXH21IRG1621605CRP25087

**CONFIRMATION D'UNE GARANTIE DE TAUX**

Nous vous confirmons ci-après (la « Confirmation ») les termes d'une opération de Garantie de Taux (la « Transaction ») régie par la Convention-Cadre FBF relative aux opérations sur instruments financiers à terme, conclue entre CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES et 'r « Convention », et les stipulations des Additifs Techniques, publiés par la Fédération Bancaire Française à la Date de Conclusion de la Transaction (tel que ce terme est défini ci-dessous), dont chaque Partie reconnaît avoir connaissance.

En cas de contradiction entre les stipulations de la présente Confirmation et celles de la Convention, les stipulations de la présente Confirmation prévaudront conformément à l'Article 4.3 de la Convention.

Date de signature de la Convention-Cadre FBF 2013: 15 décembre 2025

Référence de la Transaction	:	1621605CR
LEI de CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES	:	969500VR2NA6ANMTXH21
Date de renouvellement du LEI de CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES	:	21 janvier 2026
LEI de SYNAXA INVEST	:	9695001ULPFK2EJDQ590
Date de renouvellement du LEI de SYNAXA INVEST	:	07 novembre 2026
Date de Conclusion de la Transaction	:	16 décembre 2025
Date de Commencement	:	26 janvier 2026
Acheteur	:	
Vendeur	:	CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES
Agent	:	CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES
Notionnel	:	11 250 000,00 EUR, selon le tableau d'amortissements des Montants Notionnels en Annexe.
Devise	:	EUR
Taux Variable	:	Euro EURIBOR 3M
Type du Taux Garanti	:	Taux Plafond (Cap)
Taux Garanti	:	2,500000 % l'an
Période d'Application	:	Toute période de 3 mois débutant le 24 des mois de janvier, avril, juillet et octobre à compter de la Date de Commencement et jusqu'à la date d'échéance, conformément à la Convention de Jour Ouvré.
Date d'échéance	:	24 janvier 2030
Date de détermination du Taux Variable	:	2 Jours Ouvrés précédent le Premier Jour de chaque Période d'Application
Date(s) de Paiement du Différentiel	:	Le Dernier Jour de chaque Période d'Application
Base de calcul	:	Base Exact/360, Ajustée

**Prime**

Dates	Devise	Montant	Payeur de la Prime
24/04/2026	EUR	6 572,50	Acheteur
24/07/2026	EUR	6 796,56	Acheteur
26/10/2026	EUR	6 201,55	Acheteur
25/01/2027	EUR	6 003,63	Acheteur
26/04/2027	EUR	5 336,56	Acheteur
26/07/2027	EUR	5 336,56	Acheteur
25/10/2027	EUR	4 462,57	Acheteur
24/01/2028	EUR	4 462,57	Acheteur
24/04/2028	EUR	3 904,75	Acheteur
24/07/2028	EUR	3 904,75	Acheteur
24/10/2028	EUR	3 174,52	Acheteur
24/01/2029	EUR	3 174,52	Acheteur
24/04/2029	EUR	2 912,81	Acheteur
24/07/2029	EUR	2 945,18	Acheteur
24/10/2029	EUR	2 443,11	Acheteur
24/01/2030	EUR	2 443,11	Acheteur

**Centre(s) Financier(s) retenus pour la détermination des Jours Ouvrés relatifs aux :**

- Date de détermination du Taux Variable : Target
- Date de Paiement du Différentiel : Target
  
- Convention de Jour Ouvré pour
- la détermination du Différentiel : Jour Ouvré suivant sauf mois suivant
- la Date de Paiement du Différentiel : Jour Ouvré suivant sauf mois suivant

**Instructions de règlement**

**Paiement à CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES en EUR**

Compte ouvert auprès de : CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES (CEPAFRPP382)

En faveur de :

Par débit de votre Compte N° :

**Paiement à SYNAXA INVEST en EUR**

Compte ouvert auprès de : CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES (CEPAFRPP382)

En faveur de :

Par crédit de votre Compte N° :

**Déclarations :**

Toute opération de marché sur instrument financier à terme comporte des risques, du fait notamment des variations de taux d'intérêts, des parités de change, des cours des actions, des marchandises, des denrées ou des indices boursiers.  
 Au regard de ces risques, chaque Partie déclare et atteste qu'elle dispose de l'expérience et de la connaissance nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques liés à la présente transaction.

Chaque Partie déclare et atteste avoir identifié ses besoins à l'égard de la présente transaction par rapport à son activité, son bilan et son compte d'exploitation et avoir procédé à sa propre analyse des aspects financiers, juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de l'opération et ne s'en être pas remise pour cela à l'autre Partie.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES intervient comme partie à la présente opération, et non comme conseil. CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES ne saurait être tenu responsable des conséquences financières de l'intervention de l'autre Partie sur les instruments financiers.

Chaque Partie déclare et atteste conclure cette opération en son nom propre et non en qualité de mandataire.

Toute projection, commentaire ou indication qui seraient fournis par l'une des Parties relativement aux coûts, taux de rendements, évolutions probables de cours seront purement indicatifs et ne sauraient constituer une évaluation ou une garantie; chacune des Parties reconnaît que de telles informations peuvent être affectées par l'évolution des marchés ou de certaines hypothèses sur lesquelles elles sont fondées; elles seront remises à titre d'élément comparatif et ne sauraient se substituer à la propre analyse de l'autre Partie.

Veillez nous retourner sous 24 heures le double de cette Confirmation dûment signée par vos représentants habilités.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES

Par :

Par :

**Mme JOSS Andréa**

**Titre : Mandataire finance**



Accord

Annexe : Tableau d'amortissements des Montants Notionnels

Date de Début de Période*	Date de Fin de Période*	Notionnel en EUR	Date de paiement
26/01/2026	24/04/2026	11 250 000,00	24/04/2026
24/04/2026	24/07/2026	11 250 000,00	24/07/2026
24/07/2026	26/10/2026	9 937 500,00	26/10/2026
26/10/2026	25/01/2027	9 937 500,00	25/01/2027
25/01/2027	26/04/2027	8 833 333,00	26/04/2027
26/04/2027	26/07/2027	8 833 333,00	26/07/2027
26/07/2027	25/10/2027	7 386 667,00	25/10/2027
25/10/2027	24/01/2028	7 386 667,00	24/01/2028
24/01/2028	24/04/2028	6 463 333,00	24/04/2028
24/04/2028	24/07/2028	6 463 333,00	24/07/2028
24/07/2028	24/10/2028	5 197 500,00	24/10/2028
24/10/2028	24/01/2029	5 197 500,00	24/01/2029
24/01/2029	24/04/2029	4 875 000,00	24/04/2029
24/04/2029	24/07/2029	4 875 000,00	24/07/2029
24/07/2029	24/10/2029	4 000 000,00	24/10/2029
24/10/2029	24/01/2030	4 000 000,00	24/01/2030

\*Cette date est soumise à la convention de report de Jour Ouvré pour la détermination des Périodes d'Application des Montants Notionnels